



**RAPPORT
DE LA 21^{ème} CONFÉRENCE DES DIRECTEURS
GÉNÉRAUX DES DOUANES DE LA RÉGION DE
L'ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES DE
L'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE**

Hôtel Rodisson Blu - Abidjan, Côte d'Ivoire

du 27 au 29 avril 2016

CONTEXTE :

1. La 21^{ème} Conférence des Directeurs Généraux des Douanes de la Région de l'Organisation Mondiale des Douanes de l'Afrique Occidentale et Centrale (OMD-AOC) s'est tenue à l'hôtel Radisson Blu, à Abidjan en Côte d'Ivoire, du 27 au 29 avril 2016.
2. Cette importante rencontre, inscrite dans l'agenda des activités de la Région OMD-AOC, avait pour but notamment d'évaluer la mise en œuvre des recommandations de la 20^{ème} Conférence des DG des Douanes qui s'est tenue à l'hôtel Transcorp Hilton à Abuja, du 29 avril au 1^{er} mai 2015 et d'examiner les rapports de la vice-présidence, du secrétariat de l'OMD, des structures régionales et du GTR Informatique ainsi que le niveau des cotisations régionales et les sujets émergents.
3. La réunion a enregistré la participation de vingt-et une (21) administrations membres de la Région sur un total de vingt-trois (23), du Secrétariat de l'OMD, du Bureau Régional de Renforcement des Capacités (BRRC), des Centres Régionaux de Formation (CRF) de Ouagadougou, de Brazzaville et d'Abuja, des Bureaux Régionaux de Liaison, chargés du Renseignement de l'Afrique Occidentale et de l'Afrique Centrale (BRLR-AO et BRLR-AC) ainsi que les organisations internationales notamment, l'Union Africaine, la CEDEAO et la CNUCED.
4. La liste des participants figure en annexe.

I. CEREMONIE D'OUVERTURE

5. La cérémonie d'ouverture, présidée monsieur **ABDOURAHMANE CISSE**, Ministre auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille d'Etat, a été ponctuée par quatre (4) allocutions de circonstance.
6. Le Contrôleur Général **Issa COULIBALY**, Directeur Général des Douanes de Côte d'Ivoire, a tout d'abord souhaité la bienvenue aux différentes délégations et remercié les pays membres de la Région pour avoir massivement répondu présent aux assises.
7. Aussi, il a rendu un hommage soutenu au secrétaire général de l'OMD pour sa disponibilité et son engagement dans les réformes entreprises par les administrations de notre région.
8. Il a par la suite traduit sa reconnaissance à Son Excellence Monsieur **Alassane OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire et à Monsieur le Ministre auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, pour leur engagement auprès des Douanes

ivoiriennes qu'ils ne cessent de soutenir. Aussi, leur a-t-il exprimé son admiration pour leur détermination à faire de la bonne gouvernance le credo de la gestion des Finances Publique en Côte d'Ivoire.

9. Il a exprimé ses sincères remerciements au Secrétaire Général de l'OMD, Monsieur **KUNIO MIKURYA**, pour son appui constant aux activités de la Région OMD-AOC non sans rendre un vibrant hommage à Monsieur le Vice-président de la Région pour son leadership dans la conduite des activités d'une part, et manifester sa reconnaissance à l'ensemble des délégations qui ont effectué la déplacement d'Abidjan.

10. Poursuivant son intervention, il a rappelé que c'est lors de la 20^{ème} Conférence des DGD de la Région AOC, tenue à Abuja au Nigeria du 29 avril au 1^{er} mai 2015, que son pays a été désigné pour abriter cette 21^{ème} conférence des DGD -AOC.

11. Aussi, a-t-il salué la pertinence du thème de la 21^{ème} Conférence des DG qui s'inscrit dans un environnement de libres échanges internationaux et d'intensification de la criminalité transfrontalière.

12. Pour terminer, tout en reconnaissant l'apport des TIC pour relever les défis auxquels sont confrontées les administrations douanières, le Contrôleur Général a souhaité aux délégations des échanges fructueux.

13. Monsieur **EDWIN FONGOD NUVAGA**, Directeur Général des Douanes du Cameroun, Vice-président de la Région de l'Organisation Mondiale des Douanes de l'Afrique Occidentale et Centrale, a souhaité à son tour une chaleureuse bienvenue à cette 21^{ème} Conférence des Directeurs Généraux des Douanes de notre Région.

Il a, par la suite, témoigné sa gratitude à Monsieur le Directeur Général des Douanes Ivoiriennes et à ses collaborateurs, ainsi qu'aux plus hautes autorités gouvernementales de la Côte d'Ivoire qui ont bien voulu accepter d'accueillir cette importante rencontre à laquelle elles ont consacré tout l'appui nécessaire à son organisation.

14. Il a enfin relevé que les travaux, placés sous le signe de « la Douane numérique, pour un engagement progressif», interpelle la Région sur la nécessité de définir une vision et des stratégies à court et moyen terme permettant de faire face aux défis émergents. Il s'agit donc pour la Région de s'inscrire dans une logique prospective et inclusive susceptible de relever lesdits défis.

15. Dans son discours, le Dr. **KUNIO MIKURIYA**, Secrétaire général de l'Organisation Mondiale des Douanes, a exprimé sa gratitude au gouvernement de la Côte d'Ivoire et à la Direction Générale des Douanes

de la Côte d'Ivoire pour l'atmosphère conviviale créée par la bonne tenue des élections transparentes dans le pays. A cet effet, il a fait part de son admiration pour l'exemple de démocratie que la Côte d'Ivoire montre à la face du monde.

16. Le Secrétaire général a indiqué par la suite que la Réunion est invitée à examiner les voies pour renforcer le rôle des Douanes dans la facilitation des échanges, la protection de la société contre la circulation des marchandises dangereuses et l'amélioration du recouvrement des recettes comme l'a indiqué le Directeur Général des Douanes dans son propos. Il a indiqué que certaines de ces stratégies de gestion bénéficiaient du soutien de l'OMD.
17. Après avoir fait le tour des défis émergents dans la Région OMD-AOC, il a plaidé pour l'appropriation de la nouvelle thématique de l'OMD à savoir la douane numérique. Il a réitéré la disponibilité du Secrétariat à accompagner davantage les Administrations Membres de la Région dans leur processus de réforme et de modernisation.
18. Il a conclu en souhaitant aux Directeurs Généraux de fructueux échanges et renouvelé ses vifs remerciements aux différentes délégations pour leur mobilisation qui dénote de la vitalité de ce cadre de coopération nécessaire à la modernisation des administrations douanières de notre Région.
19. Enfin, monsieur **ABDOURAHMANE CISSE**, Ministre auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille d'Etat haute de la cérémonie, a d'emblée adressé ses vifs remerciements à l'assistance pour le choix porté à la Côte d'Ivoire pour abriter les travaux de la 21^{ème} Conférence des DG. Face aux multiples défis qui interpellent les administrations des douanes de la Région, notamment la fluidité du commerce et les activités criminelles, il a indiqué que celles-ci sont appelées à repenser leurs méthodes de travail. La concertation par la mise en commun des efforts doit s'opérer non seulement entre les administrations douanières mais aussi, entre celles-ci et le secteur privé dans un cadre partenarial. En souhaitant enfin pleins succès aux travaux, le Président de séance, a déclaré ouverte la 21^{ème} Conférence des DG.

II : ELECTION DU BUREAU

20. A l'issue de la cérémonie d'ouverture des travaux, le bureau de session de la Conférence est constitué ainsi qu'il suit :

- La réunion est co-présidée par la Vice-présidence de la Région(Cameroun) et le secrétaire de l'OMD, assistés du Directeur général des douanes de la Côte d'Ivoire;
- la République du Congo, le Cameroun, la Gambie, le Niger et la Côte d'Ivoire, pays hôte, sont désignés rapporteurs.

21. Le Comité a adopté, sans amendements, l'ordre du jour articulé autour des points suivants :

a). Les priorités de l'agenda de l'OMD

b). Evolution de la stratégie régionale

- Plan Stratégique Régional - Evaluation et évolutions - BRRC ;
 - Présentation générale ;
 - Résultats et enseignements de l'auto-évaluation 2015 ;
 - Feuilles de route 2016 ;
- Perspectives de la Région OMD-AOC face aux défis émergents-Sénégal.

C). Leadership et Management:

- Présentation du programme LMD - Secrétariat OMD ;
- Mise en œuvre du programme en AOC ;
 - Expérience du Cameroun ;
 - Expérience de la RD Congo ;
- Pertinence du programme pour les DG Douanes et discussions - Secrétariat

d). Les Douanes de la Région AOC face au défi sécuritaire :

- Résolution de Punta Cana concernant le rôle de la Douane dans le contexte de la sécurité - Secrétariat OMD ;
- Trafics illicites et financement de la criminalité transfrontalière - Projet Africa TWIX (Trafic Central Africa) ;
- Présentation des résultats de l'opération CRIPHARM - les BRLR ;
- Etat des lieux de l'Accord régional sur l'échange d'informations maritimes - Sénégal.

e). Gestion des ressources Humaines:

- Présentation de l'approche préconisée par l'OMD - OMD ;
- Mise en œuvre du programme en AOC
 - Expérience du Gabon - Gabon ;
 - Expérience de la Gambie - Gambie ;
- Pertinence du programme pour les DG Douanes et discussions- Vice-présidence

f). Présentation et adoption du Rapport d'activités AOC

- Secrétariat OMD

- Vice-présidence

g). Présentation et adoption du Rapport Financier et du Budget pour 2016/2017 - Comité Financier et d'Audit AOC

h). Présentation du Guide Régional

i). Présentation et adoption des TDR du GTR Informatique

j). Résultats et enseignements de la 2^{ème} session du GTR

k).Présentation et adoption du rapport du Comité des Experts AOC

l). La Gestion Coordonnée des Frontières - Résultats et enseignements :

- Secrétariat OMD ;
- Vice-présidence.

m). La Douane numérique

- Présentation - Secrétariat OMD
- Vice-présidence

n). Présentation des recommandations de la Commission de Politique Générale - Vice-présidence

o). Exposer sur le travail que l'OMD fait en matière de Gouvernance

p).Conférence des donateurs AOC

q). Evolutions concernant la gestion douanière de l'aide humanitaire en situation de crise ou de catastrophe et l'insécurité transfrontalière dans la Région AOC :

- Rappel des instruments de l'OMD en matière de gestion douanière de l'aide humanitaire en situation de crise ou de catastrophe - Secrétariat OMD ;
- Présentation Nations Unies - Bureau de la coordination des affaires humanitaires ;

r). Séance à huis clos pour les Chefs de Délégation

III : DEROULEMENT DES TRAVAUX :

III.1. Les priorités de l'agenda de l'OMD

22. Le Secrétaire Général de l'OMD en guise d'ouverture des travaux a partagé avec les DG les priorités de l'agenda de l'OMD. De son propos, il ressort qu'au regard de l'environnement mondial marqué par l'insécurité et le terrorisme international, l'OMD a intensifié ses démarches en vue de renforcer le rôle de la Douane dans la lutte contre ces phénomènes.
23. Il a souligné que le terrorisme international trouve parfois son financement dans le commerce illicite qui prend de plus en plus de l'ampleur dans la Région. L'Afrique, autrefois zone de transit du narcotrafic est désormais consommatrice. De même, le trafic du patrimoine culturel connaît un regain dans le monde avec la résurgence des conflits armés.
24. Pour venir à bout de ces phénomènes, le partenariat apparaît indispensable. C'est pourquoi l'OMD a ouvert le dialogue avec les services intervenant aux frontières notamment la police avec Interpol, et les services fiscaux. Des protocoles d'accord sont envisagés dans ce sens.
25. Une autre priorité de l'OMD est le relèvement des recettes douanières, qui à cause de la chute en partie du prix du baril de pétrole sur le marché mondial, connaissent une baisse. Pourtant, ces recettes constituent une des principales sources de financement du budget des Etats de la Région. Ceci appelle à amorcer des réflexions pour trouver des pistes de solution.
26. Les Administrations des Douanes dans leur ensemble sont souvent plus avancées en matière de numérique. Il leur revient par conséquent de partager ces outils informatiques avec les autres intervenants de la chaîne logistique.
27. Pour terminer, le renforcement des capacités demeure une priorité afin de permettre aux Administrations douanières de réajuster leurs stratégies, techniques et matériels pour faire face à ces nouveaux défis. Pour ce faire, l'OMD se déploie dans toutes les Régions. La Région OMD-AOC bénéficie davantage de ces initiatives de renforcement de capacités.

III.2. Evolution de la stratégie régionale

III.2.1. Plan Stratégique Régional - Evaluation et évolutions - BRRC

III.2.1.1. Présentation générale

28. Le Directeur du Bureau Régional de Renforcement des Capacités dans sa présentation a d'abord fait un bref historique du processus de renforcement des capacités, en rappelant le contexte évolutif du commerce Mondial qui conduit l'OMD à renforcer les capacités des administrations douanières pour les rendre plus performantes. il a aussi souligné que le défi lié aux sociétés d'inspection a contraint également les administrations douanières à définir des stratégies adaptées afin d'être compétitives.
29. Un plan stratégique 2009-2013 a été élaboré avec cinq (5) axes. Une évaluation en 2012 a permis de constater que les résultats de la mise en œuvre ne sont pas satisfaisants et qu'il faille prolonger d'une année supplémentaire pour mieux évaluer les résultats obtenus.
30. Cette évaluation a permis de mettre en place un nouveau plan stratégique 2013-2017 comportant cinq(5) axes (Leadership, management, Procédures douanières, Partenariat et gestion des ressources humaines). Ce plan Stratégique 2013-2017 a été assorti d'une feuille de route 2013 pour l'ensemble des administrations douanières. L'évaluation de cette dernière a permis, à partir de 2014, d'élaborer des feuilles de route adaptées aux spécificités de chaque administration en fonction de son évolution par axes sur la base d'une auto évaluation annuelle.

III.2.1.2. Résultats et enseignements de l'auto-évaluation 2015

31. Une mission d'assistance a été initiée par le BRRC à partir de 2015 pour aider les administrations à mieux conduire les exercices d'auto-évaluation dont l'objectif est d'évaluer les résultats de chaque administration, mesurer l'impact des réformes dans cette administration, faire ressortir les leçons tirées et recadrer les actions.
32. Le Directeur du BRCC a présenté les résultats des évaluations de 2011 et 2012, périodes pendant lesquelles 11 et 13 administrations respectivement ont participé à cet exercice. A partir de l'année 2013, les 23 administrations douanières ont régulièrement participé à l'exercice d'auto évaluation.
33. Il a aussi présenté la tendance 2015 des résultats consolidés d'auto évaluation. il ressort que toutes les administrations ont fait des

progrès et l'axe leadership est en nette progression, l'axe Procédures douanières a eu une note de 3 et que l'axe GRH a connu des difficultés de mise en œuvre surtout au niveau de la région Afrique centrale.

34. Il a également présenté aux participants à la 21^{ème} Conférence les tendances, axe par axe, de chaque administration membres de la région AOC. Il est ressorti de cette présentation que la tendance est stable dans presque toutes les administrations et que l'exercice d'auto évaluation est maîtrisé par les administrations de la région AOC

III.2.1.3. Feuilles de route 2016

35. les feuilles de route 2016 ont été mises à la disposition des administrations douanière de la région en janvier conformément à une des recommandations de la 20^{ème} Conférence des DG tenue à Abuja et beaucoup d'administrations ont procédé à une évaluation à mi parcours.

36. Le BRRC continuera à appuyer les administrations dans le cadre de la mise en œuvre de l'exercice d'auto évaluation à travers les missions d'assistance.

III.2.2. Perspectives de la Région OMD-AOC face aux défis émergents

37. Le Sénégal, Pays leader a présenté les conclusions des travaux de ce groupe de travail dont l'objectif est d'identifier et répertorier tous les défis qui se posent aux administrations douanières des pays membres de la région et de proposer des esquisses de solutions.

38. Le Groupe de travail a identifié onze(11) défis qu'il estime majeurs pour la région. Ces défis s'analysent en la politisation à outrance des administrations douanières, à l'intervention des sociétés d'inspection, à la grande dépendance des systèmes informatiques douaniers au Sydonia de la CNUCED, aux conséquences des Accords de Partenariat Economiques sur les capacités des administrations douanières à mobiliser les recettes, à la gestion du transit, à la criminalité transfrontalière organisée, à la gestion coordonnée des frontières ainsi qu'à la mise en œuvre de l'Accord sur la Facilitation des Echanges de l'OMC.

39. Face à tous ces défis, le Groupe de Travail a indiqué par thématique les orientations et les outils développés par l'OMD pour apporter des solutions à ceux-ci. Il s'agit entre autres de la CKR, de la GPEEC, du programme LMD, de la Déclaration de Niamey sur les Sociétés d'inspection, du Cadre de Normes SAFE, du manuel de l'OMD sur le

transit, du Programme MERCATOR, de l'interconnexion des systèmes Informatiques, des échanges de renseignements, etc.

40. Après avoir pris acte du document, les participants ont invité les administrations et les structures régionales à s'en approprier et à faire parvenir leurs contributions au GTR un mois avant la 17^{ème} réunion du Comité des Experts.

III.3. Leadership et Management:

III.3.1. Présentation du programme LMD

41. Le coordonnateur régional a expliqué le Programme sur le management qui résulte du constat fait dans beaucoup d'Administration des Douanes. Il a relevé que les systèmes mis en place pour la gestion des ressources humaines ne sont pas satisfaisants. Aussi, a-t-il fait part du fait que les personnes dédiées à cette tâche n'ont pas la formation adéquate de gestionnaires.
42. Quant au leadership, il a souligné que c'est une autre facette de la personnalité du gestionnaire qui habituellement le fait de façon autoritaire en se basant sur sa légitimité. Aussi, a-t-il indiqué que cette façon de faire crée des frustrations. C'est pourquoi, le programme sur le leadership prévoit des formations pour aider les leaders à stimuler le travail de l'équipe qu'ils dirigent sans user de la légitimité.
43. Le programme LMD qui se déroule sur 10 jours, s'articule autour de la douane moderne, de la capacité se s'auto-évaluer, l'assimilation des styles de gestion, la promotion de l'éthique, la communication, la gestion du changement et la diversité sur les lieux de travail.
44. il a aussi précisé que ce programme est entrain d'évoluer en intégrant désormais le programme e-Learning comme phase préparatoire et qu'un outil d'évaluation a été développé.
45. le Coordonnateur a évoqué aussi le programme de retrait pour les cadres supérieurs qui se déroule sur trois jours et demi.
46. Il a aussi indiqué aux participants que plus de 42 ateliers LMD ont été organisés au plan mondial dont certains dans les pays AOC. Actuellement, 25 pays ont adressé leur demande pour bénéficier de ce programme.
47. Il a terminé ses propos en indiquant aux administrations, que pour bénéficier du programme LMD, l'administration requérante doit refléter ce besoin dans un plan stratégique et marquer son engagement de

mettre à disposition les cadres devant bénéficier de la formation ainsi que la prise en charge des aspects logistiques liés à la formation.

III.3.2. Mise en œuvre du programme en AOC

III.3.2.1. Expérience du Cameroun

48. L'Administration des Douanes du Cameroun a bénéficié à ce jour de deux (2) sessions de formation du programme LMD, dont la première en 2010 et la deuxième récemment en 2015. Même si une étude scientifique rigoureuse n'a pas encore mesuré l'impact de ces sessions, on peut toutefois observer que les bons résultats des douanes camerounaises ces dernières années sont en partie liés à la session de 2010. Car les réformes de cette administration porte l'estampille des bénéficiaires de cette session. Sur le plan individuel, les témoignages recueillis font état d'une amélioration des comportements.
49. Au terme de la session de 2015, les participants ont élaboré à la satisfaction du Directeur Général, un projet du processus de réappropriation des attributions externalisées à la société d'inspection.
50. Le défi majeur à l'issue de cette formation reste la capacité pour les participants à maintenir la flamme vivante. Un guide du Secrétariat dans ce sens serait le bienvenu.

III.3.2.2. Expérience de la RD Congo

51. En dehors des enseignements tirés et l'évaluation de l'atelier sur le module LMD, le Directeur Général Adjoint de la RDC a plus focalisé sa présentation sur l'apport du module LMD.
52. A cet effet, le présentateur a indiqué que les cadres de son administration ayant bénéficiés de ladite formation ont donné les appréciations diverses, notamment:
 - la meilleure intériorisation des missions dévolues par le Gouvernement à la douane;
 - le maintien de la paix sociale dans l'administration par une gestion efficiente du personnel;
 - l'application des sanctions positives sur les agents méritants et négatives sur ceux qui ne se conforment pas aux dispositions légales et réglementaires;
 - la meilleure appropriation du Plan stratégique de la DGDA et à sa mise en œuvre;

- la mise en œuvre aisée des instruments de l'OMD (la CKR, le Cadre de Normes SAFE, le Programme Columbus, Le Programme PICARD, la Convention d'Arusha Révisée etc.);
- et enfin, l'acquisition des compétences nécessaires à la conduite du changement.

III.3.3. Pertinence du programme pour les DG Douanes et discussions

53. Le Secrétariat est revenu sur l'actualité de ce programme, marquée par une révision encours, l'introduction de 2 modules e-learning (à suivre avant l'atelier LMD), la re-institution du Comité consultatif du Programme et la mise en œuvre du nouveau concept de supervision et évaluation.
54. La panoplie de modules proposés illustre la diversité et la complexité de ce programme qui, au demeurant est porteur de beaucoup de changements dans une administration bénéficiaire. Pour bénéficier du Programme LMD, certaines conditions sont requises, notamment : la considération du LMD comme priorité et objet du processus et du plan de réforme, l'engagement d'améliorer l'éthique, la requête adressée au Secrétariat de l'OMD et la contribution logistique et financière (coûts locaux).
55. Les échanges qui ont suivi témoignent de l'intérêt du Programme LMD pour la Région OMD-AOC. Certaines administrations Membres se sont engagées à solliciter des formations dans les prochains mois.

III.4. Les Douanes de la Région AOC face au défi sécuritaire

III.4.1. Résolution de Punta Cana concernant le rôle de la Douane dans le contexte de la sécurité

56. Les administrations des douanes contribuent à la sécurité nationale et internationale dans de nombreux domaines. Le socle de cette contribution est le pouvoir de contrôler les mouvements transfrontaliers des marchandises et des voyageurs.
57. Lors de la 74ème Session de la Commission de politique générale qui s'est tenue en décembre 2015 à Punta Cana en République Dominicaine, l'OMD a réexaminé la problématique du risque en matière de sécurité frontalière et a évalué la réponse de la communauté douanière internationale face aux enjeux sécuritaires

existants et émergents. Cela a abouti à l'adoption et la publication d'une Résolution concernant le rôle de la douane dans le contexte de la sécurité.

58. Ladite résolution invite les administrations douanières, notamment à intégrer la sécurité dans leur mandat et fonctions, le cas échéant, en incluant la sécurité dans leurs plans stratégiques et en relayant cet objectif vers les services de première ligne.

III.4.2. Trafics illicites et financement de la criminalité transfrontalière - Projet Africa TWIX (Trafic Central Africa)

59. En absence de trafic central Africa, le Nigeria a fait une présentation relative à son expérience face aux actes terroristes de la secte Boko haram. Cette présentation qui était considérée comme une information n'a suscité aucune réaction des participants.

III.4.3. Présentation des résultats de l'opération CRIPHARM - les BRLR

60. Organisée du 27 janvier au 16 février 2016 par les deux BRLR-AOC, l'Opération CRIPHARM est la toute première opération initiée par ces structures régionales, sous la coordination du Secrétariat de l'OMD dont l'outil de communication sécurisé CENcomm a constitué la plateforme d'échanges durant l'opération. L'autre particularité est qu'elle a été entièrement financée par le Fonds régional.

61. Elle a connu la participation de 18 pays sur les 23 que compte la Région. Les résultats de cette opération sont plus satisfaisants avec 42 saisies de faux médicaments évaluées à plus de 40 tonnes. D'autres saisies importantes des produits prohibés à titre absolu ont été réalisées, notamment les produits psychotropes et même les armes.

62. Au regard du bilan dressé, il y a lieu de pérenniser cette heureuse initiative, en encourageant ces deux structures régionales à poursuivre dans la même lancée.

III.5. Gestion des Ressources Humaines:

III.5.1. Présentation de l'approche préconisée par l'OMD

63. Le coordonateur régional a présenté le rôle de la GRH dans le contexte douanier qui doit s'impliquer dans l'équipe de direction quand les

décisions stratégiques sont à prendre et conseiller la haute direction dans les choix stratégiques.

64. Il a ensuite indiqué que la GRH axée sur les compétences est le symbole d'un nouveau paradigme qui positionne l'homme au cœur de la Douane et le transforme en partenaire responsable de la performance organisationnelle.
65. il a également décrit les processus des RH qui vont du recrutement jusqu'à la gestion du rendement en passant par la formation, la gestion de carrière, la rémunération etc.
66. Il a en plus ajouté que l'approche MADAo de la GRH préconise le renforcement des capacités par l'encadrement et les conseils d'experts et l'assistance à distance.
67. Aussi, il a décliné les résultats atteint en spécifiant que 21 Administrations de la région ont bénéficié des ateliers régionaux de sensibilisation et de formation en matière de RH; plus de 1000 agents sont sensibilisés à la GRH axée sur les compétences et les outils en RH ont été élaborés, notamment: le référentiel des compétences, le dictionnaire des compétences, le référentiel des emplois et le descriptif de postes. En plus, les stratégies en gestion de RH sont en cours de développement(les politiques de recrutement, la stratégie de formation, la spécification techniques pour le système informatique de GRH et leur mise en œuvre/pilotage). Enfin il a indiqué que la région est entrain de constituer un pool d'experts régionaux en matière de RH..
68. En terminant ses propos, il a énuméré un certain nombre de défis qui restent à vaincre dans le cadre de la conduite de la GRH. C'est le cas de manque d'une masse critique de spécialistes RH au sein des Administrations auquel il faut ajouter une compréhension limitée de l'importance de la GRH pour la performance organisationnelle. D'autres défis tels que le manque de reconnaissance envers les équipes des gestionnaires des RH au sein des Administrations (*Poste RH = Poste de sanction*); la capacité limitée de gestion de la réforme ou de gestion de projet et de conduite du changement, sont aussi à prendre en compte dans la GRH..

III.5.2. Mise en œuvre du programme en AOC

III.5.2.1. Expérience du Gabon - Gabon;

69. Abordant dans le même sens que le Coordonateur régional, la représentante de l'administration des douanes du Gabon a présenté les

démarches entreprises par son administration pour mettre en place une GRH axée sur les résultats.

70. Aussi, a-t-elle expliqué que la première étape a été de faire une analyse exhaustive de la situation de la GRH. La deuxième étape fut l'appropriation de la démarche MADAQ par la conception et la mise en place d'un système de gestion des RH axée sur la compétence. Cette démarche a consisté à élaborer des référentiels des emplois et des compétences en les catégorisant respectivement en 3 et 4. Un dictionnaire des compétences a été également élaboré.
71. La mise en œuvre dudit programme a débuté par le site du bureau de l'aéroport de Libreville avec une centaine d'agents ainsi que l'élaboration d'un plan de formation de base et continue et la planification des RH.
72. Pour réussir une meilleure gestion des RH, elle a préconisé aux administrations intéressées de disposer d'un certain préalables à savoir: une Culture de l'organisation en repositionnant le personnel douanier dans la chaîne de valeur organisationnelle et leur insufflant une nouvelle culture et un état d'esprit basé sur des valeurs fondamentales comme la compétence et la performance. A cela, il faut s'assurer d'une bonne implication Politique en sollicitant non seulement l'appui permanent des autorités politiques mais aussi soutien financier même si la situation économique générale n'est pas très reluisante pour tous les Etats. Il faut enfin obtenir l'adhésion de tout le personnel.

III.5.2.2. Expérience de la Gambie - Gambie;

73. Après avoir présenté la consistance la GRH suivant l'approche MADAQ dans le contexte de la Revenue Authority, il a été plus question de l'état des lieux, des avancées obtenues, des défis pour l'avenir, des prochaines étapes et quel bilan peut-on dresser.
74. A ce jour, grâce au projet MADAQ, la Stratégie RH (2014-2019) est implantée, la politique de recrutement a été approuvée en novembre 2015 par le staff dirigeant, de même que les procédures de recrutement en mars 2016. Aussi, le catalogue emploi-compétence basé sur la description d'emplois et le dictionnaire des compétences ont été finalisés en mars 2016.
75. Depuis l'adoption de cette approche, des progrès sont réalisés, la Stratégie RH (2014-2019) donne plus de prévisibilité, des groupes de travail RH pluridisciplinaires sont mis en place. Un Comité de pilotage RH constitué du Top Management et dirigé par le Commissioner

General est à pied d'œuvre. Il se dégage une volonté et un soutien politique manifestes.

76. Malgré les bons résultats obtenus, les défis demeurent et il est question de poursuivre ce chantier en procédant à l'évaluation des compétences, constituer un pool des formateurs en juillet 2016, amorcer le recrutement du personnel en août 2016, recruter sur la base de la politique et des procédures établies, déployer le personnel sur la base des compétences, développer et implémenter le Plan de recrutement 2017-2019, développer et implémenter la stratégie de formation basée sur la compétence à partir de janvier 2017.

III.5.3. Pertinence du programme pour les DG Douanes et discussions- Vice-présidence

77. La gestion des ressources humaines constitue le tendon d'Achille des administrations douanières de la Région OMD-AOC. En effet, les rapports de diagnostic de la phase I du Programme Columbus et les exercices d'auto-évaluation de la mise en œuvre du Plan Stratégique régional 2013-2017, révèlent que toutes les administrations de la Région accusent des retards dans ce domaine en dépit des renforcements de capacités et de la disponibilité des outils de l'OMD.
78. Cependant, grâce au Projet MADAQ, la gestion des RH axée sur les compétences est en train d'être mise en œuvre au sein de certaines administrations de notre région, notamment la Gambie, le Gabon, le Burkina Faso, le Sénégal, le Congo, la RDC, le Togo, le Benin, et la Côte d'Ivoire. La Gambie et le Gabon ont déjà mis au point et publié leurs outils GEPEC et viennent d'en faire une présentation lors de la 7ème session du Comité de Renforcement des Capacités de l'OMD. Il est indiqué que le Vice-président encourage les administrations à redoubler d'efforts dans cette démarche.
79. Les discussions qui ont suivi ces présentations ont tourné autour de la nécessité de capitaliser tous ces acquis et d'encourager le coaching régional.

III.6. Présentation et adoption du Rapport d'activités AOC

III.6.1. Secrétariat OMD

80. Le Coordonnateur régional de l'OMD a axé sa présentation sur la mise en œuvre des renforcements des capacités dans la région à travers notamment les programme actifs dans celle-ci, comme :

- MADAO dédié à la thématique de la gestion des ressources humaines et l'engagement des parties prenantes qui affiche des résultats très prometteurs;
- le LMD qui enregistre également une forte demande mais dont l'impact au niveau organisationnel est difficilement mesurable;
- le programme COLUMBUS très peu utilisé malgré que certaines administrations sont arrivées aux termes de leur plan stratégique;
- l'Académie Virtuelle d'Orientation douanière qui vise à assurer le tutorat des nouveaux agents des douanes des pays qui en font la demande. Ce programme est pour le moment disponible qu'en anglais;
- le MERCATOR qui vise à aider les administrations douanières dans la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la Facilitation de Commerce;
- le Programme PACIR concernant l'interconnexion en matière de transit entre la côte d'Ivoire, le Burkina et le Mali en invitant les autres pays à rejoindre ce projet;

81. Il a ,dans la même lancé, évoqué certains programmes qui ne sont connus dans les administrations douanières de l'AOC que des acteurs impliqués dans le renseignement ou la lutte contre la fraude. Il s'agit notamment du :

- programme de contrôle des conteneurs qui vise a aider les administrations dans le ciblage et contrôle des conteneurs;
- programme INAMA destiné à la lutte contre le trafic floral et faunistique des certaines espèces;

82. Il a aussi fait le point sur la participation des administrations de la région aux opérations telles que Westerlies3 qui a enregistré la participation des 15 pays de notre région; Ailes africaines avec 15 pays AOC participants, COCAIR V qui a totalisé la participation de 15 pays AOC, CATALIST et SKYNET ont respectivement enregistré la participation de 5 et 17 pays AOC.

83. En comparant les résultats de cette période avec celle de la période précédente, il a observé une nette progression. il a aussi présenté l'état des lieux des ratifications des instruments internationaux en soulignant que 22 pays AOC sur les 23 ont ratifié la Convention sur le SH, 10 ont ratifié la CKR et 4 ont signé l'AFE.

84. Le coordonateur régional a déploré que malgré les diverses correspondances de rappel, les administrations douanières de la région n'ont pas largement répondu à l'invitation au forum sur les technologies de l'information qui se tiendra à Dakar au Sénégal au mois de mai 2016 nonobstant la prise en charge des participants. Il en est de même à propos de la correspondance adressée aux membres de la région pour

leur demander de faire leur état de besoins et les envoyer au secrétariat aux fins de recherche des financements. Il a relevé le faible intérêt des administrations douanières pour la promotion des autres missions de la douane.

85. Evoquant le contexte environnemental dans lequel évoluent les administrations douanières, le Coordonnateur Régional a expliqué que celui-ci est caractérisé par des défis sécuritaires liés au terrorisme, la baisse des recettes due à la chute du prix de pétrole et la baisse de la consommation, l'insatiabilité à la tête des administrations douanières etc. Tous ces défis méritent des réponses de la part des administrations douanières.
86. Il a terminé ses propos par un constat qui se résume par une baisse d'intérêt pour le programme COLUMBUS.
87. Après quelques échanges, les participants ont adoptés le rapport présenté par le Secrétariat de l'OMD.

III.6.2. Vice-présidence

88. En plus de la poursuite des chantiers engagés il y a un an, la Vice-présidence a également mené des actions découlant des recommandations de la 20^{ème} Conférence des DGD tenue à Abuja au Nigéria.
89. Au titre du renforcement de la communication, diverses actions ont été menées, notamment la création du Bulletin d'informations de la Région OMD-AOC, disponible en ligne sur le site web régional, les travaux d'amendement du Guide régional et les multiples correspondances adressées aux administrations et aux structures régionales, afin d'instaurer un climat permanent d'échange d'informations.
90. Toutes les rencontres régionales statutaires ont pu se tenir malgré un environnement contraignant. La première Conférence des donateurs de la Région OMD-AOC tenue les 8 et 9 juillet 2015 à Yaoundé au Cameroun, est une heureuse initiative à capitaliser.
91. A ces rencontres formelles, s'ajoutent deux réunions, respectivement la rencontre des structures régionales tenue le 15 octobre 2015 à Dakar au Sénégal, en marge de la 6^{ème} Rencontre des Points de Contact pour le Renforcement des Capacités, et la réunion du GTR sur le développement informatique, qui a eu lieu du 20 au 22 janvier 2016 à Abidjan en Côte d'Ivoire.

92. Dans le cadre du renforcement des capacités, la région a bénéficié avec l'appui de la Vice-présidence de plusieurs ateliers de formation.
93. la vice Présidence a également pris part à des rencontres internationales que ce soit au siège de l'Organisation Mondiale des Douanes ou dans d'autres pays ainsi qu'à plusieurs ateliers organisés en faveur des administrations le région.
94. Elle a aussi accompagné le Togo et le Gabon à travers des séances de formation sur le renseignement, le CEN et le financement de l'opération CRIPHARM organisé par les deux Bureaux Régionaux de Liaison chargé de Renseignement.
95. Il a souligné que malgré les avancées notables constatées à travers le bilan des activités réalisées dans la région, les actions de renforcement des capacités vont s'orienter vers la réduction des écarts entre administration en intensifiant le partage de bonnes pratiques et d'informations
96. Après quelques échanges, les rapports ont été adoptés

III.7. Présentation et adoption du Rapport Financier et du Budget pour 2016/2017 - Comité Financier et d'Audit AOC

97. Le Comité a présenté dans un premier temps l'état des cotisations de chaque pays (cf rapport Comité Financier.).
98. Le Ghana en tant que Président de ce Comité a informé les Experts que le fonds régional a bénéficié en plus des contributions annuelles des Membres, d'un virement de 69 300 Euros provenant des fonds du PACIR. Après examen des comptes du Fonds régional, il en ressort que la région dispose au 31 mars 2016 d'une somme de 585 578 Euros base caisse qui ne prend pas en compte les entrées de cotisation et les dépenses faites à partir de cette date.
99. Le nouveau budget des structures régionales 2016-2017 présenté toujours par le Ghana s'élève à 439 800 Euros. Ce budget a été adopté après plusieurs discussions qui ont amené les structures régionales à différer l'exécution certaines activités pour une période ultérieure
100. Le comite financier et d'audit a suggéré que soit menée une exploration d'autres sources de financement pour satisfaire au financement des activités des structures régionales.

101. Par ailleurs, il a invité les structures régionales à revoir à la baisse leurs prétentions budgétaires, en élaborant dans l'avenir des projets de budgets rationnels et conformes à la disponibilité du Fonds régional.

III.8. Présentation du Guide Régional

102. La Vice-présidence a présenté le guide régional qui est un outil de communication dont la consolidation a été validée par la 15^{ème} Réunion des experts tenue à Niamey. Il a expliqué qu'il s'agit de la première édition.

103. Il invite donc les administrations douanières à le vulgariser auprès des partenaires pour qu'ils aient une meilleure visibilité des activités organisées dans la région.

III.9. Présentation et adoption des TDR du GTR Informatique

104. La Vice-présidence qui a été mandaté pour produire les TDR de la Structure GTR informatique a fait les propositions ci-après:

- le lieu de la réunion de la structure doit être dans le pays leader ou dans un des pays membres lorsque celui-ci se propose d'abriter la rencontre;
- le calendrier de la rencontre : elle doit se tenir de manière bisannuelle pour la période de janvier -Février;
- Participants sont les responsables informatiques et les informaticiens des administrations douanières, le secrétariat de l'OMD, le BRCC, la Vice-présidence et les experts douaniers désignés par les administrations, les partenaires au développement ou les représentants des organisations internationales et des personnes ressources en qualité d'observateurs;
- le financement doit être assuré par les administrations douanières pour la participation de leur membres et le Fonds régional pour les structures;
- la durée des travaux est de 3 jours ;

105. Le présentateur a également préconisé la création de 3 commissions sur la gouvernance informatique, le développement informatique et la thématique de l'informatique comme moyen de renseignement. Ces commissions se réunissent chaque année. Il a invité aussi les participants à réfléchir sur les modalités de répartition des membres au sein des commissions et sur le calendrier des travaux.

106. Les discussions qui ont suivi la présentation du TTR ont conduit les experts à validé le document tel qu'il est présenté sous réserve de sa validation par la Conférence.

107. Après un fructueux débat, les TDR ont été adoptés à l'état pour permettre leur mise en œuvre et le faire évoluer avec le temps.

III.10. Résultats et enseignements de la 2^{ème} session du GTR

108. La réunion du GTR informatique s'est tenue à Abidjan du 20 au 22 janvier 2016 sous le thème « L'informatique, outil et partenaire des Administrations des douanes de l'AOC pour la facilitation des échanges et la sécurisation des recettes douanières ».

109. Cette importante réunion a connu la participation de 13 sur 23 pays que compte la région, de la vice-présidence, du secrétariat de l'OMD, du BRRC et de la CNUCED

110. Au cours de cette réunion, plusieurs présentations ont été faites et des réflexions ont été menées sur l'interconnexion avec la présentation de la solution technique informatique de la CNUCED sur le transit ainsi que l'interconnexion des Systèmes d'Information entre Administrations Douanières.

111. Les recommandations de la réunion du GTR ont été présentées aux directeurs généraux.

III.11. Présentation et adoption du rapport du Comité des Experts AOC

112. La vice présidence a présenté le rapport de la 16^{ième} réunion du Comité des experts qui s'est tenue le 25 et 26 avril 2016 à l'Hôtel Golf d'Abidjan.

113. Il a noté que les experts ont exprimé leur satisfaction aux rapports des structures régionales ainsi que ceux des groupe de travail informatique et des pays leaders chargé de la maturation des projets régionaux.

114. les recommandations issues des travaux du comité des experts ont été également présentées à la conférence qui a pris acte pour examen et adoption ultérieure.

III.12. La Gestion Coordonnée des Frontières - Résultats et enseignements

III.12.1. Secrétariat OMD

115. La Gestion Coordonnée des Frontières (GCF), fait partie des sujets émergents surtout dans le contexte actuel d'insécurité et des exigences liée à la facilitation du commerce transfrontalier. Pour l'OMD, ce concept doit être compris à plusieurs niveaux.

116. Le Secrétariat encourage au plan national des actions concertées avec tous les organismes intervenant aux frontières, aussi bien publics que privés. Au plan régional, les Administrations douanières doivent fonder leurs actions sur des initiatives communes.

117. L'OMD à travers ses différents partenariats avec des agences et organismes tels l'OMC, Interpol et autres, donne la voie à suivre dans le cadre de la GCF.

III.12.2. Vice-présidence

118. L'OMD a dédié l'année 2015 à la Gestion Coordonnée des Frontières (GCF). Lors de la 20^{ème} Conférence des Directeurs Généraux des Douanes de la Région OMD- AOC, des réflexions avaient été amorcées. Le conseil des ministres en charge des questions économiques et d'intégration de l'Union Africaine en ont consacré toute une session en 2015, avec au terme un engagement à soutenir les initiatives de GCF.

119. Il s'est agi de mettre en exergue des actions concrètes de bonnes pratiques et exemples de partenariats réussis menés à divers niveaux. Quelques Directeurs Généraux ont partagé leurs expériences en matière de GCF.

120. Au terme des échanges, il a été convenu que le numérique est un vecteur important de GCF. L'exemple de l'interconnexion des systèmes douaniers est assez illustratif du rôle de l'informatique.

III.13. La Douane numérique

III.13.1. Présentation - Secrétariat OMD

121. Le concept de la Douane numérique vise à donner un aperçu thématique des outils et instruments existants de l'OMD. Son but est de fournir un cadre conceptuel afin d'aider les administrations membres à appréhender et

à déployer les outils, instruments et directives axés sur la TIC qui ont déjà été mis au point par l'OMD.

122. En effet, la problématique de la douane numérique a été envisagée pour la première fois dans les discussions des organes politiques de l'OMD lors de la 72ème session de la Commission de politique générale, à Recife au Brésil en décembre 2014. Elle faisait partie des questions sur l'avenir de la douane que le Président du Conseil de l'OMD avait identifié pour réflexions approfondies. Lors des sessions du Conseil de juin 2015, le Président est revenu sur le sujet, notant le rythme soutenu des changements survenus dans la technologie de l'information et de la communication (TIC) et mettant en exergue le travail continu de l'OMD dans ce domaine. Il avait ensuite souligné la nécessité d'avoir une vision stratégique qui donne aux Membres de l'OMD une vue globale de toutes les possibilités qu'offrent les technologies de l'information.

123. La 74^{ème} session de la Commission de politique générale de décembre 2015 à Punta Cana en République Dominicaine a convenu :

- de la nécessité d'encourager le partage d'expériences et les meilleures pratiques en matière de douane numérique ;
- de l'importance de la fonction de veille, à savoir, que les administrations des douanes devraient connaître les faits nouveaux intervenant dans l'environnement du commerce et des transports afin d'éviter de prendre du retard ;
- que le Secrétariat devrait suivre l'évolution technologique qui intéresse la douane, la prendre en considération dans ses programmes de renforcement des capacités et autres programmes, et en tenir les Membres pleinement informés.

III.13.2. Vice-présidence

124. Le concept de Douane numérique tel que développé par l'OMD s'articule autour de six piliers à savoir : le leadership, les bases légales, la gestion coordonnée des frontières, la modernisation et réforme, la protection de la société et la communication.

125. La vision de la Vice-présidence telle qu'elle a été articulée à l'occasion de la passation officielle à Bruxelles en juin 2014: « le renforcement de la coopération et de la communication régionales » et le concept de Douane numérique se rejoignent à travers la Douane numérique et le renforcement de la coopération régionale d'une part, et d'autre part la Douane numérique et le renforcement de la communication régionale.

126. Pour l'avenir, il est question à long terme de renforcer les démarches régionales relatives à la vision régionale en matière de douane numérique. A court terme, le recensement des bonnes pratiques et des solutions innovantes en matière de Douane numérique dans la Région conformément à la lettre du SG OMD, relayée par la Vice-présidence, doit se faire dans les brefs délais. C'est donc un appel urgent à réagir à cette correspondance.

III.14. Présentation des recommandations de la Commission de Politique Générale - Vice-présidence

127. La vice présidence a présenté les résultat de la 74^{ème} session en mettant l'accent sur la Communication de la communauté douanière internationale concernant la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE), la mise en place d'un Groupe de travail chargé de convenir d'une série de propositions concernant les questions de gouvernance évoquées durant les débats, pour présentation au Conseil en juillet 2016

128. Il a également fait cas des Elections du Président du Conseil de l'OMD et des élections aux postes au Secrétariat de l'OMD (Secrétaire Général et Secrétaire général adjoint) et des Directeurs en expliquant les modalités de ces élections.

129. Il a indiqué que les contributions éventuelles des Régions sur ce sujet doivent être transmises au Groupe de travail avant les Sessions de la Commission de politique générale et du Conseil en juillet 2016

III.15. Exposer sur le travail que l'OMD fait en matière de Gouvernance

130. Après avoir dressé l'état des lieux de la question de gouvernance à l'OMD, la Vice-présidence est revenue sur les activités du Groupe de Travail commis à cet effet. La dernière réunion de ce Groupe de Travail de l'OMD sur les questions de gouvernance, a eu lieu le 08 mars 2016 à Bruxelles en Belgique. La Vice-présidence n'y a pas pris part physiquement en raison de la réception tardive de l'invitation, mais a néanmoins, transmis sa contribution écrite, laquelle a été prise en compte lors des travaux. La contribution de la Vice-présidence a fait l'objet d'une lecture à la conférence.

131. Le Secrétaire Général de l'OMD à son tour a tenu à rappeler les véritables enjeux de ce sujet qui tourne autour de l'élection des

responsables de l'OMD. L'OMD en tant que organisation technique devrait éviter de sacrifier la compétence pour des considérations politiques.

132. Au terme des échanges, la conférence des DG a entériné la contribution de la Vice-présidence au Groupe de Travail, en indiquant que ces positions seront davantage défendues devant la Commission de Politique Générale et du Conseil de Coopération Douanière.

III.16. Conférence des donateurs AOC

133. La Vice-présidence a d'abord situé le contexte en expliquant que la conférence des donateurs a été institué suite aux difficultés de financement des projets de modernisation, aux problèmes de la coordination des interventions des bailleurs ainsi qu'au déficit d'informations sur les priorités des administrations et celles des bailleurs;

134. Il rappelle que l'objectif visé par cette conférence est d'abord de créer un réseau de donateurs qui travaillent en synergie et en faveur d'une démarche intégrée de réforme et de modernisation douanières dans la Région ; ensuite de renforcer la compréhension mutuelle entre les bailleurs de fonds et les douanes de la Région et enfin de susciter davantage l'intérêt des milieux politiques et des bailleurs de fonds pour la réforme douanière au sein de la Région afin d'assurer la visibilité pour les projets existants financés par des bailleurs de fonds dans la Région et à présenter le plan stratégique régional et certains projets prioritaires pour obtenir le financement et le soutien des bailleurs de fonds.

135. Plusieurs projets à caractère nationaux ou régionaux ont été identifiés et des administrations ont été désignées pour la maturation des projets.

136. Certains projets ont obtenu le financement (projet d'accréditation des experts en modernisation), d'autres ont connu un début de mise en œuvre ou un niveau de maturation très satisfaisant (projet d'interconnexion informatique, projet de mutualisation du renseignement fluviomaritime, atelier de formation des formateurs des GRH etc.) ou sont en cours de maturation par les pays porteurs avec l'assistance des pays membres (Gambie, Sierra Leone, Guinée Bissau et Mali).

137. il a conclu ses propos en disant que les experts ont convenu que la maturation des projets soit finalisée au plus tard un mois avant la prochaine conférence des donateurs

III.17. Evolutions concernant la gestion douanière de l'aide humanitaire en situation de crise ou de catastrophe et l'insécurité transfrontalière dans la Région AOC :

III.17.1.Rappel des instruments de l'OMD en matière de gestion douanière de l'aide humanitaire en situation de crise ou de catastrophe - Secrétariat OMD

138. Le secrétariat a présenté les instruments de l'OMD en matière de gestion douanière de l'aide humanitaire situation de crise ou de catastrophe. Il s'agit de :

- **Résolution du Conseil de juin 2011** qui recommande aux Etats de réviser leurs instruments juridiques en matières de gestion de secours, d'instituer des exercices de simulation de gestion des catastrophes naturelles, d'assurer des formations des agents en charge de cette gestion, etc.
- **Annexe J5 de la Convention de Kyoto révisé** qui traite des envois humanitaires et qui a été accepté par 21 administrations des douanes dont certaines relèvent de la région AOC;
- **Annexe B9 de la Convention d'Istanbul** qui traite de l'admission temporaire des envois de secours sans dépôt de garantie ou de déclaration en douane;
- **Coopération avec OCHA et FICR (IFRC)**:dans le cadre de la mise en œuvre de celle-ci, un accord type a été élaboré pour le traitement douanier des envois humanitaires et des protocoles d'accord ont été signés avec l 'OMD
- **Séminaires** ont été organisés à Bangkok, à Saint Domingue et à Addis-Abeba pour sensibiliser les administrations douanières à mettre en place des procédures de facilitations des envois humanitaires;
- **Nouveau programme (OMD/Pays-Bas)** pour les pays affectés par Ebola. C'est un programme de 12 mois qui concerne les 3 pays touchés par Ebola et leurs pays voisins. Il a deux composantes : un volet fourniture de matériels et un autre sur l'assistance technique.

139. Plusieurs pays ont intervenu à la suite de cette présentation et ont partagé leur expérience à travers le rôle joué par leur administration dans le domaine de gestion de certaines crise ou catastrophes qu'ils ont connu.

III.17.2.Présentation Nations Unies - Bureau de la coordination des affaires humanitaires

140. En l'absence du représentant du Bureau de la Coordination des affaires Humanitaires des Nations Unies, cette présentation n'a pas eu lieu.

III.18.Séance à huis clos pour les Chefs de Délégation

141. La séance à huis clos de la 21ème Conférence des Directeurs Généraux et chefs de délégations des Pays membres de la Région de l'Organisation Mondiale des Douanes de l'Afrique Occidentale et Centrale s'est tenue le jeudi 28 avril à partir de 16 heures.

142. Dirigée par Monsieur le Vice-président de la Région, la séance de travail a enregistré la participation de toutes les délégations présentes à la Conférence. La restitution des travaux a été effectuée en plénière par le Chef de délégation de la Sierra Leone. Les décisions du huis clos sont reprises en annexe du présent rapport.

IV- CEREMONIE DE CLOTURE

143. Clôturant les travaux, monsieur le directeur du cabinet de monsieur le Ministre auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille d'Etat, a apprécié la qualité des débats qui ont abouti à des recommandations pertinentes. Aussi, a-t-il insisté sur l'importance de leur mise en œuvre immédiate, compte tenu de la vitalité et de la pertinence des questions de modernisation douanière.

Fait à Abidjan, le 29 avril 2016

La conférence des DGD-AOC

Recommandations

I- Au titre des actions liées aux renseignements

Au secretariat de l'OMD

- de pérenniser l'opération CRIPHARM;

Aux administrations des douanes de la région

- d'intégrer dans leurs réglementations nationales, la gestion douanière de l'aide humanitaire en situation de crise de catastrophe ou d'insécurité transfrontalière dans la Région AOC;
- de capitaliser les expériences du Tchad, du Mali et du Nigeria dans le cadre de la lutte contre la criminalité transfrontalière;
- de développer des politiques de coopération ou de collaboration à travers un échange d'information pour lutter contre l'insécurité transfrontalière;
- d'allouer les financements conséquents pour lutter contre l'insécurité transfrontalière;
- d'encourager la collaboration avec les militaires et autres forces de sécurité gouvernementales afin de lutter contre l'insécurité transfrontalière;
- de renforcer les contrôles aux frontières par l'utilisation accrue du renseignement, de la gestion des risques et des technologies de pointe, afin de contribuer plus efficacement à la lutte contre l'insécurité et le terrorisme ;
- d'allouer au service en charge du renseignement un fonds conséquent pour son fonctionnement ;

- de fournir un équipement de travail au Correspondant National conformément à la recommandation de la 15^{ème} conférence des DGD ;
- d'élaborer et faire signer une instruction cadre sur le renseignement conformément au modèle adopté par la 15^{ème} conférence des DGD;
- de mettre en place des cellules de ciblage dans les aéroports et ports.

II- Au titre de la technologie de l'information et de la communication

A la commission de la CEDEAO

- d'accélérer les travaux concernant le projet régional d'interconnexion en matière de transit;

Aux administrations douanières

- d'accorder une position stratégique aux services en charge des systèmes d'information et s'engager davantage dans la gouvernance informatique;
- de mettre en place des mécanismes permettant d'assurer la continuité du service (Data Center, Sites de secours, Plans de reprise d'activité après sinistre, etc.);
- d'adopter le standard élaboré dans le cadre du PACIR pour la mise en œuvre des projets d'interconnexion des systèmes d'information dans le cadre du transit ;
- de doter les structures en charge de la gestion des Systèmes d'Information (SI) de mécanismes souples de financement et d'acquisition du matériel en vue de leur permettre de fournir les services dans les délais requis ;

- de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la participation effective de leurs services informatiques aux activités régionales et internationales dédiées aux TIC ;
- de veiller à la conformité des systèmes informatiques aux normes et standards régionaux et internationaux ;
- de promouvoir une meilleure intégration des informaticiens dans les administrations douanières.

III. Au titre du renforcement des capacités

A la Vice-présidence

- de poursuivre avec la publication du Bulletin mensuelle d'information et, au besoin, d'examiner la possibilité de revoir sa périodicité et les moyens de son financement afin d'en assurer la pérennité;

Au secrétariat de l'OMD

- d'apporter une assistance à la mise en place de la plateforme E-learning dans les administrations ayant une stratégie en gestion de ressource humaine et une stratégie de formation ;
- d'étendre le volet formation du Projet MADAQ à toute la région;

Au Bureau Régional de Renforcement des Capacités

- d'élaborer à l'attention des administrations membres des instruments d'évaluation de la pertinence et de l'impact des initiatives de renforcement des capacités du Secrétariat de l'OMD dans la Région;

- de prendre les dispositions nécessaires en vue de la mise à disposition du site web régional en langue anglaise ;

Aux administrations des douanes de la région et au BRRC

- de s'approprier le document de synthèse sur les défis de la région en l'intégrant respectivement dans les plans stratégiques nationaux et dans le plan stratégique régional actuel et futur;

Aux administrations des douanes de la région et aux structures régionales

- de s'approprier le document de synthèse sur les domaines prioritaires de la région OMD-AOC face aux nouveaux défis ;

Aux administrations des douanes de la région

- d'encourager la spécialisation en Gestion des Ressources Humaines et de permettre aux Personnels non douaniers d'occuper les postes de Gestionnaires de Ressources Humaines en vue d'une meilleure gestion des carrières et des compétences ;
- de participer davantage aux travaux de l'OMD parmi lesquels:
le comité de gestion de la CKR, le modèle des données, le groupe de travail sur l'AFE, la technologie et le contrôle non intrusif, le Sous-comité informatique et le groupe de travail sur la sécurité du fret aérien.
- d'associer les gestionnaires de formation et des ressources humaines à l'exercice d'auto évaluation du plan stratégique ;
- de s'approprier les différents programmes de modernisation de formations en gestion des ressources humaines, initiés dans la région par l'OMD ou le BRRC-AOC;

- de solliciter auprès du secrétariat de l'OMD, plus de sessions sur le programme LMD;

Aux Centre Régionaux de Formation

- de mettre en place des programme de formation en gestion des ressources humaines initiées par eux-mêmes, sur la base des moyens actuels mis à leur disposition par le fonds régional en attendant un éventuel relèvement de leur dotation budgétaire ;

DECISIONS

.....

1. La conférence des Directeurs Généraux a constaté la nécessité d'une collaboration plus étroite entre les membres pour une gestion plus efficace des défis sécuritaires transfrontaliers et a entériné le Projet pilote dénommé **SECURITE PAR COLLABORATION(SPG++)** avec la participation initiale des administrations des douanes des pays ci-après:

- Bénin;
- Cameroun;
- République Centrafricaine;
- Tchad;
- Niger;
- Nigéria

le Nigéria est désigné pays leader et est donné mandat pour travailler avec le Bureau du Vice-président dans le développement d'un document concept en vue de la mise en œuvre du Projet.

2- Les Directeurs Généraux ont entériné la communication de la vice présidence au groupe de travail de l'OMD sur les questions

de gouvernance et ont demandé que les orientations articulées dans ladite communication soient défendues davantage à la commission de politique générale et au conseil de l'OMD.

3- La conférence des Directeurs Généraux a adopté du projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} Avril 2016 au 31 Mars 2017 ;

4- Au titre de l'élection du Vice-président de l'OMD pour la Région AOC, les Directeurs Généraux ont porté leur choix sur Monsieur le Contrôleur Général **ISSA COULIBAY**, Directeur Général des Douanes de la Côte d'Ivoire, pour un mandat de deux (2) ans ;

5- Le calendrier des rencontres régionales a été adopté ainsi qu'il suit :

- la 7^{ème} Rencontre des Points de Contact se tiendra au Mali en septembre 2016;
- le 7^{ème} Atelier des Gestionnaires des Ressources Humaines et de la Formation au CRF de Brazzaville, entre septembre et octobre 2016;
- la 17^{ème} Réunion du Comité des Experts en Guinée au mois de novembre 2016;
- la 2^{ème} Conférence des Donateurs de la Région OMD-AOC, au Benin entre juillet et août 2016;
- et enfin la 22^{ème} Conférence des Directeurs Généraux des Douanes, au Sénégal entre mars et avril 2017.